

Date de réception: 11/02/2024 Date d'acceptation: 29/03/2024 Date de publication: 16/05/2024
--

Enjeux théoriques et problématiques du témoignage : raconter l'Histoire sous le prisme de la mémoire sélective.

Theoretical issues and problems of testimony: reconstructing the history under the prism of selective memory.

¹Doctorante **Chiha Samia** ¹

Université Abou Bakr Bel Kaid, Tlemcen (Algérie)

Laboratoire de Modernisation de la grammaire arabe, Tlemcen,
(Algérie)

samia.chiha@univ-jijel.dz ¹

Résumé :

L'intérêt de cet article consiste à mettre l'accent sur une nouvelle écriture qui a marqué la production littéraire du Maghreb pendant ces deux dernières décennies ; une écriture plutôt impensable qu'interdite auparavant, dont l'objet est la représentation de l'expérience carcérale des survivants du bagne de Tazmamart et qui a pu rendre hommage aux victimes et poser un défi de révisionnisme à l'Histoire.

Notre article tente de voir comment les enjeux problématiques de leurs récits-témoignages qui se manifestent à travers leurs mémoires sélectives. Il s'agit, dans le cadre d'une approche comparative et les bases théoriques de Philippe Lejeune, Marie Bornand, Paul Ricœur, Pierre Nora, de réfléchir aux relations qui existent entre les différents axes de réflexions qui sont à l'origine de notre recherche, soit l'éthique du pacte testimonial qui permettrait aux témoignages de rendre hommage aux

victimes, et la mémoire sélective qui serait au service de la mémoire collective et de l'Histoire.

Mots clés: Histoire, Mémoire sélective, Témoignage, Tazmamart, Littérature carcérale.

Abstract:

The interest of this article consists in emphasizing a new Moroccan literary production which is interested in the rewriting of the past. A prison story which emerged to take a retrospective and critical look at History, the object of which is the representation of the real experience of the confinement of political prisoners in the Tazmamart penal colony.

Our article attempts to see how the problematic issues of their stories manifest themselves through their selective memories. It is a question, within the framework of a comparative approach and the theoretical bases of Philippe Lejeune, Marie Bornand, Paul Ricœur, Pierre Nora, of reflecting on the relationships which exist between the axes of our research, or the ethics of the testimonial pact which would allow testimonies to pay homage to the victims and selective memory which would be at the service of collective memory and History.

Keywords: History, selective memory, testimony, Tazmamart, prison literature.

Chiha Samia, e-mail: samia.chiha@univ-jijel.dz

1. INTRODUCTION

Une nouvelle écriture a marqué la production littéraire du Maroc pendant ces deux dernières décennies, une écriture plutôt impensable qu'interdite auparavant, dont l'objet est la représentation de l'expérience carcérale des anciens détenus politiques de Tazmamart, libérés en octobre 1991. Cette libération d'une parole, demeurée pendant longtemps tabou, s'est traduite sous différentes formes. De nombreux textes :

témoignages et fictions, tant en arabe qu'en français, ont vu le jour et continuent jusqu'à présent à susciter un grand intérêt, en particulier, chez le lecteur marocain qui se retrouve le plus intéressé par ce retour réflexif sur l'Histoire de son pays. C'est une période historique typique et sanglante signée par la mort douloureuse et tragique de la majorité des détenus et dévoilée au monde grâce aux survivants qui luttent pour être reconnus comme sujets à part entière.

Afin de dévoiler cette expérience qui a vraiment marquée la mémoire des prisonniers, et qui a été aussi l'objet d'une vive polémique tant en Europe qu'au Maroc, les auteurs ont choisi divers genres : bande dessinée, roman, récit, poésie, etc. Toutes ces formes révèlent la nécessité d'une parole qui se dégage du refoulé, en quête de survie, qui lutte pour être reconnue et surtout pour être respectée.

En effet, l'intérêt de cette étude consiste à mettre l'accent sur les productions littéraires écrites qui ont essayé de traduire cette expérience réelle. Ce faisant, plusieurs témoignages seront à l'étude. Cette diversité va nous permettre de voir la représentation de la même expérience carcérale racontée à travers la mémoire sélective des auteurs-témoins qui ont réellement vécu l'expérience carcérale. Et afin d'étudier leurs récits-témoignages nous avons pu formuler la problématique suivante :

Par quelles modalités d'écriture se manifeste la représentation littéraire de l'enfermement carcéral et comment la mémoire sélective qui sélectionne ce qui doit être dit, peut-elle poser un défi de révisionnisme à l'Histoire officielle du pays ?

Pour répondre à cette problématique, nous avons émis les hypothèses suivantes :

-L'éthique des témoignages permettrait de passer des mémoires sélectives, évolutives et particulières à une mémoire collective et de compléter l'Histoire du pays.

-Le foisonnement considérable de l'écriture des témoignages permettrait au récit carcéral marocain, à la fois, de s'imposer et de se poser comme un nouveau genre littéraire.

L'approche que nous avons adoptée dans l'étude des différents récits-témoignages se veut comparative, le choix de cette approche nous permettrait de voir s'il y a une différence entre les représentations littéraires du passé, entre les mémoires sélectives de leurs auteurs-témoins ou plutôt une complémentarité. Cette approche puise sa sève dans les travaux de recherche de Philippe Lejeune, Marie Bornand, Paul Ricœur, Pierre Nora et Ruth Amossy.

Notre démarche consiste à explorer les différents axes de réflexions qui sont à l'origine de notre recherche, à savoir le récit carcéral marocain, le pacte testimonial, le témoignage et la réécriture de l'Histoire et enfin le devoir de mémoire. Notre étude débutera par une mise en parallèle des travaux de Philippe Lejeune sur l'autobiographie et sur son concept du pacte autobiographique que nous mettrons en relation avec le pacte testimonial selon Marie Bornand. Nous mettons l'accent ensuite sur le témoignage en tant que type de discours et ses enjeux pragmatiques et problématiques pour constater enfin les résultats de cette nouvelle représentation littéraire du témoignage.

Nous citerons dans ce qui suit les récits-témoignages qui constitueront notre corpus d'étude :

- Marzouki, Ahmed. (2013). *Tazmamart, Cellule 10*. Casablanca. Tarik Éditions.
- Raiss, Mouhamed. (2011). *De Skhirat à Tazmamart, retour du bout de l'enfer*. Casablanca. Afrique Orient.

- Serhane, Abdelhake. (2004), *Kabazal, Les Emmurés de Tazmamart: mémoires de Salah et Aïda Hachad*. Casablanca. Tarik Éditions.

2. Genèse d'une nouvelle écriture

Embarqués malgré eux dans les deux coups d'état échoués de Skhirate et des aviateurs contre le monarque. Les détenus politiques ont été transportés à Tazmamart, une prison secrète faite pour eux, située au sud du Maroc après avoir passé deux ans dans la prison centrale de Kénitra. Ils ont été condamnés à une mort lente dans des conditions de vie inhumaines. Pris au piège du délire, de la folie et de la maladie, leur nuit d'enfer durera dix-huit années.

Il s'agit d'une expérience réelle qui s'est passée au Maroc, signée par le dix juillet 1971. Après leur délibération en octobre 1991, sous la pression des groupes internationaux de défense des droits de l'Homme, ainsi que de certains gouvernements étrangers, les survivants de Tazmamart -qui furent dissuadés d'aborder publiquement leurs expériences à Tazmamart ont choisi plusieurs voies pour continuer leur nouvelle vie, certains restèrent au Maroc et préférèrent le silence dans l'espoir de retrouver une nouvelle vie tranquille et stable, d'autres s'enfuirent à l'étranger et décidèrent de détruire ce tabou qui a, et pendant longtemps, pesé sur la société marocaine. La mort du roi était le point de départ et le feu vert qui a permis de mettre à nu « les années de plomb », et bien qu'elles soient différentes et variées, les formes choisies par ces derniers n'avaient qu'un seul objectif : délivrer au monde ce qui s'est réellement passé à Tazmamart, conserver cette partie de l'Histoire du Maroc qui s'efforce d'être marginalisée, et rendre hommage aux victimes qui n'ont pas pu résister à l'enfer du bagne qui est devenu un symbole d'oppression dans l'histoire politique du Maroc contemporain.

Cette transgression du tabou de Tazmamart a été faite, par certains témoins, par le biais d'un témoignage oral, ils l'ont fait en s'adressant directement à leur destinataire, tout en se basant sur leur mémoire instantanée à travers les chaînes télévisées. D'autres témoins ont décidé de rendre leur expérience plus concrète. Ces auteurs, qui sont loin d'être des écrivains professionnels, et en faisant travailler leur mémoire empêchée qui est, selon Paul Ricœur, de l'ordre du refoulement et le retour du refoulé va, à son tour, se faire en fonction des idéologies et des conjonctures politiques. C'est une mémoire qui n'a jamais été conçue pour être reconnue dans un cadre politique qui sélectionne ce qui doit être dit et ce qui doit être tu.

Ces auteurs-témoins ont écrit l'histoire de leur enfermement à l'aide d'un scripteur : un co-énonciateur (des journalistes ou des écrivains). Ils ont vécu et partagé les mêmes années d'enfermement : les mêmes cellules et aussi la même obscurité, en résumé : le même calvaire, ils ont une Histoire commune, mais une expérience vécue différemment, cette différence réside dans leur façon de résistance pendant l'incarcération, selon leurs idéologies et leurs objectifs cachés ou dévoilés.

3. Pacte testimonial entre éthique et réécriture de l'Histoire

Présenter le témoignage comme un type de discours, engage ainsi une étude contractuelle entre l'auteur et le lecteur. Ce titre vise à cerner le cadre discursif du témoignage décrivant la situation discursive entre le témoin et le lecteur. Nous nous intéresserons aux pactes de lecture établis dans les textes et à la façon dont ces divers pactes instaurent ou non une crédibilité des événements racontés. Les récits de Tazmamart, faisant partie d'une littérature qui se constitue à partir d'une réalité historique, entraînent des modes de lecture qui se différencient de ceux

d'une œuvre purement fictionnelle ; la "réalité historique", qui est à la base de l'écriture de ces récits littéraires, engendre des conditions particulières d'écriture et de réception. La perspective contractuelle des pactes permettra d'explorer les différentes pratiques et les conditions de lecture reliées aux récits de Tazmamart ainsi que les rapports qui s'établissent, dans le texte, entre l'auteur et le lecteur. La théorie convoquée pour aborder ce rapport provient principalement des propositions de Philippe Lejeune afin de voir de quelle façon plusieurs auteurs et ou témoins ont tenté de subvertir le pacte testimonial.

Ce questionnement débutera par une mise en parallèle des travaux de Philippe Lejeune sur l'autobiographie et sur son concept de pacte autobiographique que nous mettrons en relation avec le pacte testimonial. Autrement dit, il s'agira de mettre en évidence la différence entre le pacte testimonial et le pacte autobiographique puisque c'est un genre bien défini par ses propres modalités d'écritures, régi par ses propres règles.

En effet, il ne s'agit pas seulement, pour l'auteur, d'assumer la signature de son texte, comme avec un récit de fiction, mais aussi d'en assurer sa vérité. Pour ce faire, un contrat doit être passé entre l'auteur et le lecteur. L'auteur doit, par différents moyens textuels et para-textuels, assurer la véracité de son texte. Philippe Lejeune explore ces différents moyens qui permettent de poser un pacte autobiographique clair. Un de ces moyens, qui constitue le critère essentiel pour parler d'autobiographie, est l'identité entre le nom de l'auteur et le nom du narrateur-personnage, il l'a présentée comme le « récit rétrospectif en prose qu'une personne réelle fait de sa propre existence, lorsqu'elle met l'accent sur sa vie individuelle, en particulier sur l'histoire de sa personnalité. »².

Pour Marie Bornand, « le contrat de vérité est l'enjeu fondamental de l'écriture du témoignage »³, que celui-ci soit

fictif ou non ; la définition qu'elle offre au témoignage rappelle justement celle de Lejeune à propos de l'autobiographie tout en y incluant la dimension collective.

En effet, et contrairement à l'autobiographie qui met l'accent sur la vie individuelle, le témoignage comporte une dimension collective importante. Il implique pour l'auteur de porter un regard rétrospectif sur un événement qui a eu des conséquences non seulement sur lui, mais sur les autres ; dans le cas des camps de concentration qui nous intéresse ici et plus particulièrement la prison de Tazmamart, où le témoin-survivant se trouve devant une responsabilité supplémentaire, non seulement doit-il rendre compte des événements qu'il a vécus, mais il doit, de plus, témoigner pour ceux qui ne sont plus là pour le faire. La responsabilité de dire la vérité, dire ce qui s'est passé à Tazmamart peut alors sembler plus grande puisqu'elle résulte d'un souci éthique. Le survivant acquiert la responsabilité d'offrir sa voix, sa parole, à ces disparus qui n'en ont plus, qui n'ont plus la chance d'être en vie pour le faire.

Dire aux autres ce qui était vraiment Tazmamart repose en premier lieu sur le désir et la volonté du témoin de dire ce qui s'est réellement passé, afin de faire partager leur expérience avec sincérité et authenticité, dans le but de convaincre le lecteur de la véracité des événements racontés, une sorte d'une argumentation orientée qui va, à son tour aussi, imposer ses lois.

En effet, pour ce qui est du désir de persuader le destinataire de la véracité de son récit, le témoin met son lecteur en situation dès les premières lignes de son histoire dans le but de le situer dans un cadre de lecture bien défini, une lecture qui sera d'une façon ou d'une autre guidée et conditionnée, vue à travers la vision et les intentions du témoin.

4. Témoigner de l'horreur : du volontaire à l'obligatoire !

Témoigner et dévoiler au monde l'histoire de Tazmamart n'était pas aussi facile même après la délibération des détenus. Après la mort du roi, cette vérité historique dont l'existence n'était pas seulement cachée mais complètement niée, commençait à voir le jour malgré les menaces. Plusieurs survivants ont décidé de jeter sur papier les détails de leur expérience atroce, d'autres ont préféré de se taire et laisser le temps s'écouler avant de pouvoir raconter.

En effet, nous essayons à travers ce titre de voir pourquoi et pour qui témoignent-ils? Est-il un acte strictement volontaire? Dans quel cas devient-il obligatoire?

Dévoiler cette vérité historique qui intéresse en premier lieu le citoyen marocain qui se retrouve le plus intéressé à reconnaître l'histoire de son pays, intéresse aussi l'historien, le sociologue, le journaliste,...

Témoigner, raconter et porter à la scène publique ce qui s'est passé à Tazmamart, s'exprime à travers la volonté du témoin de dévoiler les événements de son expérience ; il s'agit d'une attestation d'une expérience et d'un événement destinés à être partagés avec le grand public.

Le témoin remonte aux faits pour expliquer ce qui s'est "réellement passé" tout en mobilisant les faits peu connus ou passés sous le silence du pouvoir politique ou de la peur de ce pouvoir.

Témoigner, devient une obligation devant la responsabilité de la réécriture de l'Histoire : il s'agit de corriger toute erreur ou toute transformation ou déformation de l'information afin de donner une image complète d'événements à l'histoire de Tazmamart dont l'existence a été et pendant longtemps niée par le régime politique marocain.

Les événements racontés par le survivant qui a vraiment vécu l'expérience va limiter toute autre information qui circule à

ce sujet. Il s'agira donc de la restitution d'une vérité carcérale et corriger la représentation de certains événements ayant marqué l'histoire de son pays afin de verser la pièce qui manquait au dossier de l'Histoire de Tazmamart.

Témoigner, ce simple désir de partager l'expérience avec les autres, cette volonté d'informer l'autre sur la réalité de l'histoire de Tazmamart se transforme dès que la nécessité de l'écriture s'impose, en sens de responsabilité, une responsabilité devant la promesse tenue du témoin envers ses compatriotes qui n'ont pas survécu à l'expérience carcérale. Cette responsabilité ou encore cette obligation de témoigner s'explique par la volonté du témoin de raconter exactement ce qui s'est passé malgré les obstacles et les menaces qui pèsent sur lui. Le témoignage d'Ahmed Marzouki, Cellule 10, est à ce propos édifiant, il parvient à réaliser le vœu de son ami Rachdi Benaïssa (décédé atrocement en 1983 dans le bagne de Tazmamart), qui voulait que son dessin sorte et fasse le tour du monde. Son vœux a été exaucé, la publication du témoignage voie le jour et constitue un acte de la promesse tenue, son témoignage est à la fois un dire et un faire; en se réalisant, la publication de son livre donne sens à l'accomplissement de la promesse et montre clairement que « le devoir de mémoire est le devoir de rendre justice, par le souvenir, à un autre que soi ».⁴ L'accomplissement de cette promesse tenue qui résulte de la volonté de témoigner et de dire la vérité devient un devoir et non seulement une simple volonté de dire la vérité. Un devoir dans le sens de lutter contre l'oubli de ce qui est arrivé au témoin et à ses compagnons afin de rendre hommage aux victimes de Tazmamart et d'honorer leur mémoire.

Témoigner, dire ce qui s'est vraiment passé s'explique aussi par l'acte d'agir et de dénoncer l'injustice. Les survivants de Tazmamart racontent la vérité de l'expérience carcérale réelle

et insoutenable injustement vécue, leurs témoignages mettent l'accent sur l'atrocité des conditions d'enfermement pendant dix-huit années dans une prison secrète, faite pour eux, ils dénoncent les règles arbitraires punitives qui portent atteinte aux droits de l'homme. Les extraits suivants de M. Raiss et de A. Merzouki montrent clairement leur calvaire à Tazmamart :

*« Dans les deux bâtiments, le nombre des malades ne cessait de s'accroître. Certains se déplaçaient à quatre pattes, d'autres marchaient courbés, les malades couchés ou paralysés, gémissaient en lançant des cris de douleur ou des appels désespérés ».*⁵

*« Si la folie et le suicide de Mimoune nous ont énormément affectés, l'épouvantable calvaire de Mouhamed Lghalou, qui a vécu plus de dix ans presque totalement paralysé avant de mourir, restera pour nous l'exemple le plus achevé de la sauvagerie de Tazmamart.(...) Tous nous avons vécu avec la maladie, les privations, la crasse, l'humiliation et le mépris jusqu'à devenir plus bas encore que les créatures les plus abjectes de notre planète ... ».*⁶

Il est clair que chaque témoin témoigne pour lui et pour les prisonniers morts ou vivants de Tazmamart ou tout autre détenu emprisonné injustement et atrocement. Leurs témoignages permettent de connaître ce qui s'est passé, leurs révélations sont au service de la fonction informative, ce qui peut se traduire par la contrainte de lutter contre la désinformation ou toute autre transformation de l'information

Cet acte, ce désir qui était au départ strictement volontaire devient immédiatement obligatoire dès que le témoin commence son témoignage, il devient un acte obligatoire par la sens de la responsabilité qu'éprouve le témoin devant d'abord lui-même pour réclamer ses droits et lui rendre justice devant ses compatriotes afin de leur rendre hommage. Devant le devoir de

mémoire et devant tout être humain accusé injustement ou arbitrairement, car quand il s'agit d'honorer la mémoire des morts et dire ce qui s'est passé, cette volonté de témoigner devient devoir.

Leurs témoignages permettent aussi de poursuivre et intensifier la lutte contre toutes les formes de non-respect des droits de l'Homme, c'est un engagement qui mène une réflexion sur le sens de l'existence de l'être humain enfermé dans les conditions les plus atroces.

Finalement, il est aussi important de noter que les survivants ressentent pour la plupart le besoin de laisser leur expérience au service de la construction et de la préservation de la mémoire historique, et inciter même à la réconciliation avec l'histoire une fois que les faits seront réellement reconnus ; leurs témoignages ont certainement une fonction sociale et morale autant qu'informative ou historique.

5. Enjeux pragmatiques et mémoire sélective

Afin de développer l'idée de la reconstruction des informations du passé à travers le travail de la mémoire sélective, nous nous appuyons sur les propos de Pierre Nora quand il différencie la mémoire de l'Histoire. Pour lui la mémoire est

le souvenir d'une expérience vécue, portée par des groupes vivants, ouverte à toutes les transformations, inconsciente de ses déformations successives, vulnérable à toutes les manipulations... (et l'histoire, elle est au contraire) une construction toujours problématique et incomplète de ce qui n'est plus, mais qui a laissé des traces. Et à partir de ces traces, contrôlées, croisées, on tâche de reconstituer au plus près ce qui a dû se passer, et surtout d'intégrer ces faits dans un ensemble explicatif cohérent⁷

La mémoire est donc sélective, elle est faite d'oubli et son lien avec le présent fait d'elle une mémoire évolutive qui dépend

des circonstances, des tendances politiques, de ce que la société est prête à dire, à entendre et à admettre ou pas. Le travail de l'historien, quant à lui, est une déconstruction du travail de mémoire, il pose un regard analytique et non sélectif sur les événements passés en privilégiant la distance et une certaine liberté par rapport au présent.

Donc, l'intérêt de la réflexion de cette étude consiste à passer d'une mémoire ou des mémoires forcément sélectives, émotives, particulières, subordonnées à la mémoire collective à la représentation littéraire et encore à l'Histoire. Voilà ce qui motive la réflexion que nous proposons sur la relation entre la mémoire et l'Histoire. En effet, nous mettons l'accent sur les enjeux de la pragmatique de l'œuvre littéraire qui mettent en évidence la question de la crédibilité et de l'autorité du discours.

Pour ce faire, nous considérerons notre corpus en tant qu'un seul récit et adopter l'approche de Ruth Amossy qui constate les contacts fructueux entre pragmatique et narratologie. Pour la pragmatique,

c'est en termes d'interaction, et non d'acte, qu'on tente désormais d'examiner le récit (...) en adoptant une approche qui voit dans le récit un ensemble complexe d'interactions, dont chacune possède ses objectifs et ses stratégies, et que le récit totalise dans une polyphonie plus ou moins riche. Il s'agit de retrouver les différents niveaux d'interaction sur lesquels se déploie le récit en passant des plans internes au plan externe.⁸

Cette lecture dite orientée sera annoncée dans la plupart des témoignages sous forme de dédicace, prologue ou même dans la première ou la quatrième de couverture. À cet égard, nous présentons l'exemple de Tazmamart Cellule 10, d'Ahmed Merzouki, une des premières publications sur Tazmamart par un témoin qui a réellement vécu l'expérience, publié à Paris pour des raisons politiques chez les éditions Paris-Méditerranée.

Et pour illustrer la couverture de son livre, il a choisi un dessin au crayon réalisé pendant sa détention par Rachdi Benaïssa, l'un des 30 bagnards - sur 58 - morts avant que ne s'ouvrent les portes de la prison secrète. Son récit, sans effets de style, retrace ce que fut au quotidien la vie des prisonniers de Tazmamart. La volonté de témoigner pour l'Histoire se traduit par un souci constant du détail.

Pour que *"les années de plomb"* ne tombent pas dans l'oubli et que l'histoire ne se répète plus. Son témoignage a été mis en texte par l'intermédiaire d'un journaliste nommé Ignac Dalle, un ancien directeur du bureau de l'Agence France Presse (AFP) à Rabat. La contribution de ce dernier a été signée aussi par une préface qui, et à travers laquelle, se situe le livre dans un contexte d'écriture, et parle de sa rencontre avec Ahmed Merzouki mettant le lecteur en situation par un contrat de lecture où la réception du témoignage sera à la fois orientée et garantie par l'authenticité. Car il le fait croire à la véracité des événements racontés avant la lecture même de l'histoire en utilisant un système référentiel assertif et dans sa fin fortement négatif où s'exclut toute attitude de doute ou d'incertitude. Nous pouvons constater cela à travers l'extrait suivant : « Mais ce qui compte avant tout pour lui [Ahmed Merzouki], c'est d'informer ses compatriotes sur ce qu'a été la vie quotidienne à Tazmamart afin que plus jamais ne se répètent semblables monstruosités ».⁹

Le ton utilisé dans cet avant-propos montre l'importance de la révélation de la vérité, de ce qui s'est réellement passé à Tazmamart, où la priorité est accordée au fait d'informer en premier lieu, non pas seulement dans l'espoir que cela ne se répète pas mais aussi afin de mettre fin et d'une façon définitive à ce genre d'humiliation et d'indignation.

Le lecteur, en lisant cette introduction, se trouve orienté pour recevoir l'authenticité du témoignage tout en mettant en

avant l'objectivité de l'énonciateur. Cela se dégage à travers la visée argumentative/informative qui est annoncée dès les premières lignes, car le co-énonciateur a mis en relief l'intention du témoin par l'expression : « ce qui compte avant tout pour lui [Ahmed Merzouki] » et il a aussi insisté sur le fait d'informer en utilisant la tournure « c'est » afin de mettre en place une lecture plus ou moins objective et à travers laquelle le lecteur se trouve prêt à recevoir les événements racontés avec une véracité absolue, où tout sentiment de doute sera entièrement exclu ; aspect déjà installé dans l'esprit du lecteur avant la lecture même de l'histoire.

Le témoignage de Mohammed Raïss qui, lui aussi et à travers l'avant-propos de son livre *De Skhirat à Tazmamart, Retour du Bout de l'Enfer*, voulait non seulement informer mais aussi mettre fin à toutes les déclarations mensongères de quelques responsables qui voulaient et peut-être involontairement déformer la réalité :

« Si j'ai décidé aujourd'hui d'écrire ces témoignages authentiques, jadis ensevelis par les déclarations mensongères de certains responsables ou involontairement déformés par les commentaires, ce n'est guère pour créer une polémique, mais pour relater les faits, tels qu'ils furent vécus, afin d'éclairer les points restés jusqu'à nos jours obscurs. »¹⁰.

La décision d'écrire le témoignage de Mouhamed Raïss qui est d'après lui, "*authentique*", mettait l'accent sur la correction de la réalité qui a été déformée, il voulait corriger ce qui a été publié sur Tazmamart ; sa mémoire sélective était alors au service de la correction de l'Histoire. Quant à Abdelhak Sarhane et Aziz Bine Bine, eux, voulaient rendre hommage à tous les détenus qui n'ont pas pu survécu, morts sous la torture afin de mettre fin à tous les centres de détention. La dédicace suivante illustre nos propos :

A la mémoire de ceux et celles qui n'ont pas survécu aux affres des années de plomb.
A la mémoire de ceux et celles qui sont morts sous la torture à Qalat Magouna, Derb Moulay Chrif, Dar Moqri, Agdz et autres centres secrets de détention. »¹¹

L'objectif des témoins est assez clair : témoigner pour les autres et en particulier pour les morts, ils mettent explicitement la volonté de lutter contre l'oubli. Cette étude qui se réalise à travers les premières pages de la majorité des œuvres et dans la plupart des cas dans la dédicace, l'avant-propos..., et la structure des récits qui illustrent cette perspective, ont essayé de mettre en lumière la différence entre la représentation littéraire d'une expérience historique vécue par les témoins réels, délivrée à travers leur mémoire sélective ; cela nous a permis de voir les finalités de chaque représentation littéraire et l'objectif de leur engagement.

6. Le récit carcéral marocain : un devoir de mémoire et / ou une réconciliation politique ?

Le foisonnement considérable de ce type d'écriture permet au récit carcéral maghrébin, à la fois, de s'imposer et de se poser comme un nouveau genre dont la mouvance est désormais remarquable.

Le récit carcéral qui se présente parfois, sous forme d'une concurrence et parfois sous forme d'une urgence ; cette littérature, qui se propose de réfléchir sur les formes du témoignage (oral ou écrit, récit, lettres ...) et qui rendent compte du monde carcéral : de la période d'enfermement, des conditions de détention et des formes de résistance, occupe aujourd'hui une place considérable dans la production littéraire marocaine.

Cependant, l'intérêt de la réflexion de cette étude ne s'arrête pas à la simple possibilité de l'évocation du passé, mais il le

dépasse au passage de la mémoire sélective et individuelle à la mémoire collective mise en œuvre par l'écriture du témoignage. Afin de voir comment une mémoire sélective, qui mette l'accent sur certaines informations et néglige d'autres (volontairement ou involontairement), peut être au service de l'évocation du passé et de l'écriture de l'Histoire. Cela nous amène à penser aux effets de la révélation du passé sur la véracité de la réalité historique, dans ce cas-là peut-on dire que la révélation de la réalité historique ne peut être définie que par son objectif ? Donc, quelle image va être donnée à l'Histoire ?

La sélection des événements racontés va se faire à travers la subjectivité, l'idéologie et les attentes, des témoins, c'est-à-dire ils vont mettre en valeur des événements comme ils vont négliger d'autres.

Nous sommes devant une forme particulière du témoignage, nous semble-t-il, puisque le témoignage a été toujours remis en question à cause des témoins de seconde main comme les témoignages de la deuxième guerre mondiale, l'expérience de la Shoah qui a fait couler beaucoup d'encre. Or, les témoignages sur Tazmamart sont racontés par les vrais témoins, qui ont partagés la même expérience pendant dix-huit ans : ils vivaient dans l'obscurité avec les mêmes habitudes, le même programme de chaque jour, à titre d'exemple la visite d'un pigeon serait extraordinaire et inoubliable : cet événement a été évoqué par la plupart des témoins.

Quoiqu'il soit le degré de l'objectivité de leurs témoignages, et quoiqu'il soit les événements dévoilés ou cachés, la mémoire sélective des survivants a pu poser un défi de révisionnisme à l'Histoire officielle de leur pays.

Alors qu'avant personne n'avait le droit de parler de Tazmamart ; et grâce à la publication des témoignages sur ce bagne, Mohammed VI souhaitait éclaircir en créant L'Instance

équité et réconciliation (IER), dans le but d'établir la vérité sur plusieurs faits de l'histoire et plusieurs types de violations, restées longtemps sous le silence ou ayant fait l'objet de tabous ou de rumeurs.

7. Conclusion

Tout le repérage théorique auquel nous avons eu affaire, nous a permis de constater que le début du XXI siècle constitue une phase phare dans l'Histoire littéraire du Maroc. Les récits-témoignages sur Tazmamart racontent les expériences carcérales douloureuses de leurs auteurs et donnent, ainsi, une large ouverture sur un passé jadis quasi inconnu surtout pour le lecteur marocain.

De plus, cette production littéraire marocaine qui s'intéresse beaucoup plus à la réécriture du passé, au devoir de la mémoire et à l'interprétation de la subjectivité; est aussi une nouvelle littérature dite carcérale qui s'est émergée pour relire et jeter un regard rétrospectif et critique sur ce qui a été enduré ; elle veut renouer avec une réalité et un passé qui a été et pendant longtemps enterré et considéré comme tabou dans le but non seulement de la dénonciation mais aussi de la mener vers la réconciliation.

En effet, À travers les témoignages s'est montrée la noblesse des mémoires sélectives, preuves de courage et d'humanité qui, malgré les menaces et les pressions politiques, étaient encore une fois au service de la mémoire collective. Les témoins tenaient vraiment à dire ce qui s'est réellement arrivé à Tazmamart pour rendre hommage aux victimes exterminés sous la torture d'un enfermement infernal; grâce à eux seuls, ils ne sont plus *des traîtres de la nation* car les témoignages de leurs camarades les a rendus *victimes* d'une injustice arbitraire et leur expérience a été gardée dans la mémoire collective de l'Histoire officielle du pays à jamais ! C'est un nouveau corpus littéraire,

une littérature carcérale marocaine qui a pu soulever un regard critique sur une période atroce de l'Histoire du Maroc. Une littérature qui a pu aussi réclamer les droits des survivants et dénoncer l'atrocité et l'injustice de dix huit années d'emprisonnement et révéler les injustices et les vérités cachées ou considérées comme tabous : c'est grâce à leurs publications que Tazmamart est devenue l'image métaphorique de l'atrocité, de l'injustice et de l'inhumanité.

Et au-delà du drame personnel qui se déroule, ces témoignages sont tout d'abord un travail de et /ou sur la mémoire sélective, à la fois, des témoins réels ; c'est la mise en forme d'un témoignage à travers une représentation littéraire qui se veut pour tout un peuple, et plus particulièrement pour ceux qui ont subi l'atrocité de la souffrance et de l'injustice

Pour conclure, nous pouvons dire que ce nouveau genre littéraire est à la fois un témoignage, une « lutte psychologique », un engagement politique, une pensée philosophique dans laquelle s'effondre tout matérialisme, toute hantise ou esprit de vengeance. Tazmamart est une histoire déçue de l'humiliation et la mise en avant d'un humanisme meilleur, cette symbiose très singulière ne peut qu'offrir de nouvelles perspectives de recherches sur le refoulé et le retour du refoulé et comment peut-on se libérer de la souffrance du passé selon les théories à la fois de S. Freud et de Paul Ricœur.

8. Bibliographie

¹ Chiha Samia. *e-mail: samia.chiha@univ-jijel.dz*

² - LEJEUNE, PHILIPPE. Le pacte autobiographique. Paris. Seuil.1975. P.14

³ - BORNAND, MARIE. Témoignage et fiction, Récits de rescapés dans la littérature de langue française 1945-2000. Genève. Librairie Droz S.A.2004. P63

⁴ - Ricœur PAUL. La Mémoire, l'Histoire, l'Oubli (éd. 1). Paris. Seuil.2001. P.108

⁵ - RAISS, MOUHAMED. De Skhirat à Tazmamart, retour du bout de l'enfer (éd. 2). Casablanca. Afrique Orient. 2011.P 248

⁶ - MARZOUKI, AHMED. (2013). Tazmamart, Cellule 10 (éd. 2). Casablanca. Tarik Éditions. 2013. P167

⁷ - NORA, PIERRE. (1984). Les Lieux de mémoire (éd. 1). Paris: Gallimard.1984. P.19

⁸ - Raymond, M, « Ruth AMOSSY, dir., *Pragmatique et analyse des textes* », *Questions de communication* [En ligne], 3 | 2003, mis en ligne le 09 août 2013, consulté le 07 août 2023. URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/7538> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.7538>

⁹ - Marzouki, p. 05.

¹⁰ Raïss, p. 05.

¹¹ - SERHANE, ABDELHAKE. (2004). Kabazal, Les Emmurés de Tazmamart : mémoires de Salah et Aïda Hachad (éd. 1). Casablanca: Tarik Éditions.2004. P 7.